



Allocution de Jean du Bois de Gaudusson, 3^e section - ASOM

Les atouts de la France : « Culture, recherche, formation des élites »

Académie des Sciences d'Outre-mer

Jeudi 20 novembre 2025

En partant du rapport et en y renvoyant pour l'essentiel, un constat s'impose : la France dispose d'atouts majeurs, particulièrement développés pour exercer son influence sous une forme moderne : le culturel, l'éducation, la recherche, l'art ; les uns et les autres et ceux qui les concrétisent sont considérés comme un véritable instrument du « soft power » de la France exercé à son profit, de nature à compenser la faiblesse du « hard power ».

Pour éviter tout malentendu et erreur d'interprétation, il convient de rappeler comme le reconnaissait un ancien ministre français des affaires étrangères que *la distinction* entre l'un et l'autre de ces power ne relève pas de l'évidence. Que signifie-t-elle dans le cadre des relations de la France et de l'Afrique où l'on raisonne en termes de pouvoir et où le discours et l'imaginaire sont ainsi tournés, de plus en plus, vers la défense des intérêts hexagonaux ? Et comment concilier cette utilisation avec leur finalité qui est affichée d'accompagner l'Afrique dans ses efforts pour affirmer et développer son identité et réaliser son destin et son indépendance et de répondre aux attentes de ses populations et aux exigences induites par la compétition voire la concurrence mondiale à laquelle l'Afrique ne saurait y participer et dont elle se veut partie prenante... ? La France, comme d'autres, n'échappe pas à la recherche d'un équilibre entre ces deux faces ; c'est un équilibre fragile voire menacé dans la période contemporaine, qui appelle de nouvelles méthodes, d'autres pratiques et certainement de nouveaux narratifs permettant de faire face à un enjeu : celui d'un soft power respectueux de son être, du sien et de celui de ses partenaires et de leurs intérêts et parvenant à remplir les finalités du hard power, la présence de la puissance française en Afrique.

Encore des atouts

Sans reprendre les nombreuses analyses récemment publiées par de multiples rapports et études dont ceux des assemblées parlementaires, de l'Académie des sciences d'outre-mer, de Fraternité Afrique, la France dispose en Afrique, et plus spécialement en Afrique francophone, dans ce domaine de la culture, des médias, de l'enseignement et de la recherche d'une position traditionnellement et encore aujourd'hui forte ; à des degrés variables selon les secteurs, et sans exagérer leur influence, elle bénéficie d'un avantage comparatif par rapport à d'autres pays ou zones d'influence : avec ces multiples acteurs, parfois peu connus, ces « invisibles » nouent des relations tantôt formelles tantôt informelles, entre eux, français et/ou africains, souvent très étroites ; les uns et les autres, artistes, enseignants et chercheurs, acteurs de la coopération décentralisée et bien d'autres exercent des influences réciproques, au plus grand profit d'ailleurs de la réflexion et de l'action pour relever les grands défis auxquels sont confrontés nos... continents. C'est aussi une condition essentielle pour définir et mettre en œuvre la coopération entre la France et ses partenaires africains avec ce que cela signifie d'échanges entre professionnels, citoyens, étudiants tant de l'Afrique vers la France (et de l'Europe) que, et de la France vers l'Afrique en regrettant qu'ils soient en régression et insuffisants ; beaucoup a été fait et est fait mais il convient d'en revoir dès maintenant et de prévoir pour long terme les mécanismes et les objectifs.

À cet égard, l'enseignement *supérieur* est un levier stratégique des relations de la France et de l'Afrique en ce qu'il concerne la jeunesse tant africaine que française et développe, par définition des thèmes, discours et des recherches au cœur des sociétés. Il est crucial pour le développement de l'Afrique, pour répondre aux attentes des jeunes qui constituent un potentiel que l'Afrique se devra d'exploiter pour stimuler la croissance économique, l'innovation ; l'apport français et européen est une soupape de sûreté pour l'Afrique. Il est aussi déterminant pour la France et son influence à l'évidence avec des jeunes et futurs actifs formés dans la connaissance de la France et des Français, se situant dans la perspective de formations universitaires et scientifiques offertes par la France ; avec aussi des réseaux d'alumni, d'anciens entretenant des relations « d'intimité » favorisant des rapprochements voire d'identité de points de vue, de méthode, ou encore d'approfondissements en commun de valeurs ; autant de liens pouvant par la suite se traduire dans les relations internationales et culturelles. On ne saurait non plus minimiser l'importance de ces occasions permanentes et de terrains de rencontres et d'échanges que sont les universités, grandes écoles, centres de recherches, académies, permettant d'aborder de façon contradictoire tous les sujets même les plus sensibles du fait de la situation politique de nombre de pays ou de l'expression qui en est faite par les réseaux sociaux. Ce sont des lieux d'approfondissement de la connaissance dans les sociétés de nature à répondre aux grands défis communs (climat, énergie, intelligence artificielle, gouvernance...) avec un jeu d'influences réciproques.

Dans l'Afrique francophone, cette exigence est en quelque sorte commandée par l'usage d'une *langue commune* ; on ne soulignera jamais assez le rôle majeur qu'elle occupe, on ajoutera : qu'elle doit occuper, dans les relations de la France et de l'Afrique, sans exclusion d'autres langues. Cet aspect sera développé par d'autres intervenants, mais on ne peut s'abstenir de remarquer que cet

atout de la langue française n'a à terme de véritable consistance que si existe en France un engagement fort, exemplaire dans l'appui à l'enseignement du et en français en Afrique et dans la défense dans son... territoire du français et que l'on ne tombe pas dans une certaine anglomanie ou anglophilie qui frappe une partie de l'élite administrative, médiatique, peu apte à limiter celle provenant du secteur technologique...

Un autre atout qui n'est pas toujours est celui du droit. Le droit français comme le droit continental auquel il appartient, présente un certain nombre de caractères et une série de forces structurelles qui font son attractivité comparative : son accessibilité, sa sécurité, sa souplesse. La création de l'OHADA en est une manifestation. Il existe un patrimoine juridique commun, particulièrement illustré en droit des affaires mais pas seulement, ne signifiant, côté africain, ni mimétisme ni suivisme et qui n'empêche pas l'existence de dispositifs juridiques distincts ou autonomes. De manière générale, on observe des évolutions des uns et des autres permettant d'utiliser la méthode comparative pour rendre compte de leurs caractéristiques et des échanges entre les acteurs de la vie juridique ; du moins est – ce de cette façon que l'on constate une proximité des systèmes juridiques, de la manière d'approcher les différents aspects du droit et de rendre compte des défis auxquels ils sont confrontés.

Il y a un patrimoine et une série de ressources, de plus en plus partagés, difficiles à mesurer et évaluer, mais manifestement sources d'influences de la France étant entendu que celles-ci sont reçues moyennant des transformations et qu'à des degrés divers elles font l'objet d'appropriations communes de l'Afrique et de la France et d'un langage commun.

Une influence menacée ?

Mais est-il certain que ces atouts, reconnus, vécus de part et d'autre par les uns et les autres, puissent être toujours considérés comme tels ? Ne font-ils pas l'objet de critiques et ne doute-t-on pas de leur puissance, de leur efficacité et à tout le moins de leur avenir ? Dans le domaine qui est ici le nôtre, ce fameux soft power n'est-il pas menacé, pire en voie de dégradation, victime de son histoire et des vertus qui sont les siennes ?

Ces interrogations ont des causes complexes tenant aux évolutions des relations géopolitiques dans le monde et en Afrique elle-même ; dans sa diversité celle-ci est traversée de mouvements, d'idéologies, de constructions doctrinales qui se développent au nom du souverainisme, d'un néopanafricanisme et d'une pensée décoloniale ; ils sont particulièrement visibles dans le domaine politique et dans celui de la science et notamment des sciences sociales ; on ne saurait sous-estimer les risques de leur diffusion hors des universités et des élites, dans la population à l'écoute de réseaux sociaux particulièrement actifs. Leur portée ne saurait cependant être surestimée et il convient de se méfier des effets de loupe et de la tentation d'assimiler la critique d'une politique, par exemple militaire ou perçue comme la perpétuation de la période coloniale avec le rejet de la France en Afrique. Sans pouvoir développer, on remarquera que cette perspective nécessite que la France en prenne acte et se renouvelle dans ses relations avec l'Afrique en reconnaissant sa part de responsabilité dans sa perte d'attractivité et parvienne à maîtriser les débats et controverses non tranchés qui la font hésiter et contourner les problèmes. Un exemple, parmi d'autres, en est donné

par la difficulté de traiter les flux migratoires en général et en particulier dans le domaine de la mobilité étudiante provenant de l'Afrique.

Les hésitations de la France sur la définition de son soft power et les moyens de l'exercer permettent certes d'éviter les choix et les arbitrages et elles peuvent se comprendre dans la mesure où il peut s'agir, un certain temps, de prendre en compte des nouvelles réalités et des attentes et des exigences des partenaires ; elles ne sauraient cependant conduire à esquiver les uns après les autres les problèmes sous peine de renoncer à avoir une politique déterminée et maîtrisée avec l'Afrique et d'en définir les orientations et la finalité. Face à l'affirmation croissante des sociétés africaines, qui revendiquent des relations plus équilibrées, transparentes et respectueuses de leur souveraineté, la France se doit de repenser ses priorités et ses stratégies d'influence et proposer des mesures concrètes dans les domaines diplomatiques, économiques, culturels, militaires et éducatifs, en phase avec les attentes des partenaires africains.

Les priorités pour l'avenir :

Comme le précise le rapport auquel nous envoyons et fort de nos expériences de terrain, l'avenir du soft power de la France en Afrique dépend de la définition et de l'affichage d'une volonté politique, qui n'est pas véritablement assurée aujourd'hui, mais aussi de l'existence en quelque sorte d'une « volonté populaire » de se tourner vers l'Afrique, qui passe par la diffusion en France notamment dans la population de connaissances sur l'Afrique, continent aujourd'hui moins connu voire ignoré y compris dans les institutions universitaires, scientifiques, artistiques et littéraires.

On comprendra que de telles ambitions passent par la mobilisation et l'accompagnement de ces acteurs en quelque sorte de second rang par rapport à l'État, qui, organismes, associations, institutions culturels et scientifiques ou encore réseaux comme on les trouve en Francophonie, ne sont pas, à la différence d'autres pays, suffisamment considérés en France comme des relais d'influence. Elles nécessitent aussi des arbitrages financiers et budgétaires trop souvent repoussés et pourtant nécessaires pour rendre efficaces et efficientes leurs intentions, leurs proclamations et leurs engagements.

Elles rendent enfin urgents que l'on s'attaque à ce que le Rapport appelle les « irritants » de nature à entraver les mobilités et à faire douter du prix que la France attache à la coopération culturelle et universitaire avec l'Afrique ; parmi les « irritants » il y a d'abord la politique des visas, très mal vécue, contre performante aux effets dévastateurs chez ce qui constitue l'élite ; elle nécessite d'être révisée en profondeur ainsi que la définition, avec les universités parfois réticentes, des conditions d'accès des étudiants venant du continent africain. C'est encore une certaine indifférence des pouvoirs publics aux productions de l'esprit et de l'art concernant l'Afrique et ses évolutions jusqu'à même abandonner, comme ils l'ont fait récemment, des publications et revues de grande notoriété dans un monde concurrentiel et associant systématiquement des auteurs de tous horizons et continents...

Ne sont-ce pas là une des voies du renouvellement non seulement du récit français mais aussi du récit franco-africain, à construire et à traduire en actes auquel la France est conviée et ne saurait échapper si elle veut conserver son capital d'influence à long terme... et sa puissance ?